

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : Martine BERNE

Présents : PORCHEROT, PONCET, ALBERT, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERNE, ARMAND, CORDERO, CHARRIN, PLANTIER, CLERJON.

Absents excusés : BERLIER – MAURICOUT (pouvoir à RIVOLLIER), GRUFFAZ (pouvoir à PORCHEROT), BOUVERESSE (Pouvoir à PLANTIER).

Vu la crise sanitaire, le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente, en session ordinaire à huis clos. A l'exception de la présence du représentant de la presse locale.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 21 JUILLET 2020

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 21 juillet 2020.

COMMERCE MULTISERVICES : Approbation du projet – Demande de subvention de l'Etat au titre de la DSIL 2020

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents le projet du commerce Multiservices. Ce projet comprend la rénovation et l'extension du bâtiment en commerce multiservices et la création d'un logement associé, ainsi que l'accessibilité PMR par le pont d'accès et la mise en sécurité des murs. Le conseil municipal est amené à délibérer pour l'approbation de ce projet et de solliciter la subvention de l'Etat (DSIL 2020).

Le conseil municipal, oui de cet exposé, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet et autorise Mr le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat.

THEATRE : Approbation du projet et demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR 2021

Le conseil municipal est amené à délibérer pour l'approbation du projet de réhabilitation du théâtre de l'accessibilité PMR et de solliciter la subvention de l'Etat (DETR 2021).

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet et autorise Mr le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat.

THEATRE : Approbation du projet et demande de subvention de l'Etat au titre de la DSIL 2020

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL peut, également, être demandée pour le projet de réhabilitation du théâtre.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à déposer un dossier d'aide financière auprès de l'Etat.

SIEL : Travaux d'amélioration éclairage programme 2020 – 2021 et demande de subvention auprès de la Région

Monsieur le Maire informe les membres présents que le PNRP en lien avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, le SIEL et le Syndicat d'Energie du Rhône lance un appel à projet investissement auprès des communes pour moderniser et optimiser l'éclairage public, tout en diminuant l'impact environnemental. Cet appel à projet entre dans le programme « un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés ».

Le SIEL a réalisé une étude qui se compose de 2 opérations :

- le changement des luminaires SHP en LED pour les armoires du Bourg, de la rue du Vignolon et le Bourg de St Just.
- le remplacement de 5 lanternes sur la rue de Saint Just.

Monsieur le Maire propose de confier la maîtrise d'ouvrage au SIEL, de solliciter une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 50 % dans le cadre du programme lancé par le PNRP.

Le conseil municipal, oui de cet exposé, après avoir délibéré, approuve le projet, dit que les travaux seront réalisés sous condition de l'obtention de la subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes à hauteur de 50 %, et autorise Mr le Maire à déposer une demande de subvention.

ECOLE PUBLIQUE : vente du bâtiment et des terrains attenants

Monsieur le Maire informe les membres présents que suite à une incompréhension avec les futurs acquéreurs de l'ancienne école publique et plus précisément par rapport aux terrains autour de ce bâtiment, une nouvelle délibération qui annule et remplace la délibération prise en date du 30 juin dernier.

La vente se décompose comme suit : le bâtiment de l'école et les parcelles attenantes cadastrées AB 51 et AB 54 ainsi que le terrain cadastré AB 39.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la vente de ce bâtiment et de ces terrains attenants, et autorise Mr le Maire à signer l'acte de vente.

RESTAURANT SCOLAIRE : Tarif Année scolaire 2020 - 2021

Suite à l'installation des artisans dans les ateliers d'artisanat, une demande a été formulée pour pouvoir prendre les repas au restaurant scolaire. Vu ce nouveau service à mettre en place, il est nécessaire de définir un nouveau tarif pour les repas Adultes.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- maintien le prix du repas enfant à 4.10 €
- maintien la participation financière pour le réchauffage des repas allergiques à 1.15 €
- Instaure le prix du repas adulte à 8 €

Dit que ces tarifs sont applicables à partir du 1^{er} septembre 2020.

SIEL : Adhésion service d'assistance à la gestion énergétique (SAGE)

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il est nécessaire de délibérer pour renouveler l'adhésion du SAGE auprès du SIEL pour une cotisation annuelle d'un montant de 628 €.

Le conseil municipal après avoir délibéré approuve l'adhésion au SAGE auprès du SIEL.

SIPG : Désignation des représentants aux commissions

Suite aux élections municipales il est nécessaire de désigner des représentants aux commissions du SIPG, les membres présents souhaitant siéger sont les suivants :

- Affaires Scolaires / Petite Enfance / Jeunesse : Mr ALBERT Hans (représentant titulaire)
- Tourisme / Patrimoine / Culture / Mise en réseau des bibliothèques :
 - * Mme RIVOLLIER Marie-Yvonne (représentante titulaire)
 - * Mr PORCHEROT Jean-Philippe (représentant suppléant)

SEM : Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à la CLECT

Les Communes de Saint Etienne Métropole doivent désigner leurs représentants à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT). Le conseil municipal désigne :

- * Mr PONCET Aimé : Membre titulaire
- * Mr PORCHEROT Jean-Philippe : Membre suppléant

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- Informe qu'il est nécessaire de donner un nom à la nouvelle école. Les enfants de l'école ont fait plusieurs propositions que Mr le Maire lit. Le nom retenu à l'unanimité est « l'école du moulinage »
- Demande si un conseiller ou une conseillère souhaite représenter la commune à la commission intercommunale pour l'accessibilité au sein de SEM. Aucun élu ne se porte candidat.
- Informe d'un problème de source, accessible au public, au lieu-dit Chavanol. Il a été décidé de condamner cet accès au public et de remettre en état le bâchât qui fuit qui se trouve sur une parcelle communale.

- Informe que vu l'évolution de l'épidémie du COVID, le masque est obligatoire dans toutes les communes de Saint Etienne Métropole.

Mme RIVOLLIER :

- Informe que le dépôt de pain mis en place depuis le 8 septembre fonctionne très bien. Il y a beaucoup de bénévoles pour tenir les permanences.
- Fait le compte rendu des Journées Européennes du Patrimoine et adresse tous ces remerciements aux membres du CCAS pour leur dynamisme et leur aide durant le weekend.

M. CLERJON :

- Informe qu'il y a une cinquantaine de familles inscrites au dépôt de pain, et qu'il est désormais possible de joindre les bénévoles pendant les permanences, c'est-à-dire de 8 h à 12 h du mardi au samedi, au 06 35 60 42 88.

M. CORDERO :

- Informe que des poteaux autour du terrain de football au stade sont de plus en plus penchés. Mr PONCET informe que le nécessaire a été fait par le SIESDT auprès de l'assurance et que nous attendons l'intervention de l'entreprise VERVAS METAL qui doit faire les réparations.

Mme BERARDO informe qu'il y a eu un problème de chauffage à la salle polyvalente lors du don du sang. Le nécessaire va être fait auprès de l'entreprise IDEX, entreprise qui assure la maintenance de la chaufferie de l'école.

Mme PLANTIER informe de la réouverture du P'tit Saint Just. Les jours d'ouverture sont du mercredi au samedi toute la journée ainsi que le mardi et dimanche matin.

Mr ALBERT :

- Informe qu'une réunion va être fixée pour étudier les achats groupés qui pourraient être mis en place pour les restaurants scolaires de Doizieux, La Terrasse sur Dorlay et Saint Just.
- Expose le fonctionnement pour le paiement par chèque CESU du périscolaire. Des informations complémentaires sont nécessaires, une délibération sera prise lors du prochain conseil municipal si ce mode de règlement est mis à la disposition des familles.
- Informe que des cours de natation seront mis en place au printemps les lundis et vendredis pour les classes de CE1 – CE2 et CM1 en commun pour les 2 écoles.

Mr CHOMIENNE :

- Informe que la gendarmerie de Saint Etienne demande aux mairies d'établir la liste des propriétaires d'équidés sur la commune. Une liste a été établie et il demande aux membres présents de vérifier si cette dernière n'a pas d'erreur et d'oubli.
- Fait le compte rendu des travaux aux Scies réalisés par l'entreprise Montagnier pour remettre en état le lit de la rivière le Dorlay suite à la suppression de la prise d'eau.
- Informe que l'entreprise Montagnier va réaliser la traversée de la route à la Chomette suite aux travaux de la route forestière La Chomette – Le Moine

Mr PONCET informe qu'il est nécessaire de renégocier le montant du loyer du pylône de TDF situé au stade.

La séance est levée à 23 h.